



MARIE-GALANTE ILE DURABLE

PROJET D'AUTONOMIE ENERGETIQUE DE MARIE-GALANTE : AXE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'ACCORD DE COLLABORATION SIGNÉ PAR CNR ET LE CEA

Mardi 20 juin, Elisabeth Ayrault, PDG de CNR (Compagnie Nationale du Rhône), Stéphane Siebert, directeur de CEA Tech, la direction en charge de la recherche technologique du CEA, et Jean Therme, directeur délégué aux Energies renouvelables du CEA, ont signé un accord général de collaboration en recherche et développement sur les nouvelles technologies de l'énergie.

D'une durée de 4 ans, il portera particulièrement sur la mise en place d'un réseau électrique intelligent à Marie-Galante, permettant de piloter production et consommation d'énergie renouvelable 100 % locale.

Aujourd'hui, sur Marie-Galante, plus de 2/3 de l'énergie consommée est importée de Guadeloupe avec un mix électrique carboné à plus de 85 %. Lauréat de l'appel à projet Démonstrateur Industriel pour la Ville Durable porté par les Ministères de l'Environnement et du Logement, le territoire de Marie-Galante entreprend, aux côtés de CNR, une politique ambitieuse de transition énergétique. Ce projet vise l'autonomie énergétique de l'île via un mix énergétique 100 % renouvelable, local et économiquement compétitif.

Un programme de recherche innovant pour faire de Marie-Galante le 1er territoire insulaire des DOM-TOM autonome en énergie d'ici 2020 ...

Pour ce faire, CNR et le CEA collaboreront à un programme de recherche et développement visant à concevoir et réaliser un « microgrid », réseau électrique intelligent à l'échelle de l'île. Le « microgrid » de Marie-Galante permettra d'harmoniser la production des différentes

unités de production d'énergie renouvelable de l'île avec sa consommation globale d'électricité, en mobilisant, en fonction des besoins constatés et prévus, les capacités de stockage installées.

En assurant la stabilité des flux d'énergie injectés sur le réseau électrique, ce dispositif innovant de gestion d'énergie garantit ainsi la sûreté de fonctionnement du réseau marie-galantais en mode « autonomie énergétique ».

Un programme de recherche qui débutera par la modélisation du réseau électrique de Marie-Galante et l'insertion de nouveaux moyens de production et de stockage d'électricité renouvelable.

Le programme d'autonomie énergétique de Marie-Galante Ile Durable [en vidéo](#)

A propos du programme Marie-Galante Ile Durable

Marie-Galante, île de Guadeloupe de 158 km² et 11 000 habitants, entreprend un projet global de développement durable de son territoire, véritable laboratoire des solutions d'innovations pour la croissance verte. Lauréat de l'appel à projet Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable initié par les Ministères de l'Environnement et du Logement, ce projet est mené par un consortium rassemblant la Communauté de Communes de Marie-Galante, collectivité locale porteuse du programme, le cabinet Maryse COPPET, gestionnaire du projet, ainsi qu'un groupement d'acteurs privés, comprenant, notamment en tête-de-file la CNR. Très préservée, l'île a ainsi pour ambition de redynamiser son économie en répondant à sa transition numérique, agricole et énergétique.

facebook.com/Marie-Galante-Ile-Durable

www.marysecoppet.com

A propos de CNR

1^{er} producteur français d'énergie 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), experte en ingénierie hydroélectrique et hydraulique, CNR a conçu autour de la concession du Rhône un modèle industriel unique qui conjugue production d'électricité verte et développement des territoires. Forte de 1400 collaborateurs, elle exploite et aménage depuis plus de 80 ans le Rhône, dans le cadre de trois missions confiées par l'État : produire de l'électricité, développer la navigation fluviale, et irriguer les terres agricoles environnantes. Modèle responsable de gouvernance, établi sur l'équilibre entre profit et intérêt général et sur le partage des ressources tirées du fleuve, CNR tient un rôle majeur dans l'aménagement du bassin rhodanien. Sa philosophie : une étroite concertation avec les parties prenantes et un esprit de co-création, au bénéfice de tous. CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire de référence est le groupe Engie.

www.cnr.tm.fr

A propos du CEA

Le CEA est un organisme public de recherche qui intervient dans quatre domaines : la défense et la sécurité, les énergies nucléaire et renouvelables, la recherche technologique pour l'industrie et la recherche fondamentale. Au sein du CEA, identifié par Thomson Reuters comme l'organisme de recherche public le plus innovant en Europe et deuxième au niveau mondial (1er en 2016), CEA Tech crée de l'innovation technologique pour améliorer la compétitivité des entreprises françaises par la performance et la différenciation des produits. Grâce à ses 4500 collaborateurs CEA Tech développe et diffuse des technologies génériques qui couvrent la majorité du champ des applications industrielles traditionnelles jusqu'aux filières "high-tech" les plus avancées et s'adressent à toutes les tailles d'entreprises. Il déploie cette dynamique dans l'ensemble des régions françaises en accompagnant ses partenaires locaux dans leur démarche d'innovation, et contribue ainsi à la création de valeur et d'emplois pérennes sur le territoire au plus près des besoins industriels.

www.cea.fr & www.cea-tech.fr